



OFFICE DES CEREALES

Consultation N° C2/0039/22

L'Office des Céréales lance une consultation pour l'acquisition de produits raticides et d'insecticides liquides pour céréales en stock tels que définis ci-dessous :

Lot N°	Libellée	Quantité
01	Chlorpyriphos Ethyl	200 L
02	Deltaméthrine	200 L
03	Brodifacoum ou Difenacoum	200 Kg

Les soumissionnaires intéressés sont invités à retirer le cahier des charges auprès de la Direction de l'Approvisionnement de l'Office des Céréales (service achat des équipements).

Les soumissions doivent être présentées comme il est indiqué à **l'article 2** du cahier des charges relatif à la présente consultation.

Les offres doivent parvenir sous pli fermés, par voie postale et recommandées ou par Rapide-Poste ou déposées directement au bureau d'ordre central de l'Office des Céréales contre récépissé, sous enveloppe fermée et scellée, libellée au nom du Président Directeur Général - 30 - Rue Alain Savary - BP N°173 CEDEX 1080 Tunis, portant la mention « **NE PAS OUVRIR Consultation N°C2/0039/22: Acquisition de raticide et d' insecticide liquide**».

Les offres doivent parvenir au plus tard le **03 Octobre 2022**, le cachet du Bureau d'Ordre Central de l'Office de Céréales faisant foi.

La validité des offres est fixée à **60 jours** après la date limite de la réception des offres.

Toute offre non accompagné par la fiche technique ou qui est parvenue au delà de la date limite sera rejetée.

